



Formation PRAP 2S - ALM

Objectifs

La formation PRAP 2S vise à ce que les salariés devenant un acteur PRAP 2S puissent se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique, observer et analyser leurs situation de travail afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues, afin de participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention ainsi que d'accompagner la mobilité de la personne aidée en prenant soin de l'autre et de soi.

Objectifs pédagogiques

L'exercice de l'activité d'acteur PRAP 2S nécessite la mise en œuvre de quatre domaines de compétences, dont un spécifique à l'ALM :

- 1 - Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement
- 2 - Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain afin d'identifier les atteintes à la santé susceptible d'être encourues
- 3 - Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention
- 4 - Accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi.

Méthode et Matériel pédagogique

Matériel pédagogique indiqué par l'INRS dans le document de référence PRAP

- ◆ Lit médicalisé, électrique,
- ◆ fauteuil roulant à accoudoir réglables, draps de glisse, verticalisateur électrique, lève-personne électrique, déambulateur réglable en hauteur
- ◆ Aides techniques complémentaires : planche de transfert, roller, canne
- ◆ Études de cas et simulations pratiques
- ◆ Ateliers d'apprentissage des gestes et démonstrations pratiques
- ◆ Apports théoriques, travaux en sous-groupe, et exercices pratiques
- ◆ Documents supports et travail d'intersession



4 Jours en 2 x 2 jours 28 heures
dont 14h00 d'ALM et un travail
d'intersession



INTER-ENTREPRISE & INTA-ENTREPRISE
France Métropolitaine



10 Stagiaires maximum
Individualisation : non



Public : personnel du secteur sanitaire et social



Pré-requis : aucun pré-requis
Actualisation des compétences :
**tous les 2 ans (14 heures
dont 7 heures D'ALM)**



**Délivrance du certificat
acteurs PRAP 2S** à l'issue de la formation, sous réserve de réussite aux épreuves certificatives



Les personnes en situation de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à contacter notre référent handicap : ref.handicap@ed5.fr

4,93/5



Moyens d'encadrement

Formateurs(trices) certifié PRAP 2S / ALM par l'INRS

Professionnels de santé : Infirmier, Aide-soignant, Ambulancier, Ergothérapeute

Agréés par le réseau CDO Formation – ED5

Évaluations & Certification des compétences

Seuls les candidats ayant suivi toute la formation et réussis les évaluations certifiées peuvent obtenir le certificat PRAP 2S. L'évaluation, réalisée par un formateur certifié, s'appuie sur un guide et une grille spécifiques. Des attestations de présence et de compétences sont délivrées à la fin.

Programme de la Formation

- Les atteintes à la santé liées à l'activité physique professionnelle, les enjeux sociaux, économiques et réglementaires
- Les risques, les accidents du travail, les maladies professionnelles
- Les statistiques : les accidents du travail et les maladies professionnelles
- Les principes de la prévention des risques
- Les acteurs internes et externes de la prévention
- Notion élémentaire d'anatomie et de physiologie
- Les éléments déterminants de l'activité physique
- Préparation du travail sur l'analyse des postes de travail
- Observation et analyse d'une situation de travail
- Un travail d'intersession (en moyenne estimation de 2h) afin de favoriser l'acquisition des compétences : les participants devront « observer » une de leur situation de travail et relever les éléments nécessaires à l'analyse de cette situation

- Identification et analyse des déterminants de l'activité physique
- La proposition d'amélioration des postes de travail
- L'accompagnement de la mobilité de la personne aidée
- Les enjeux d'un accompagnement
- Les déplacements naturels permettant de se mouvoir
- Analyser la situation d'un accompagnement
- Les aides techniques au regard des situations d'accompagnement
- L'accompagnement de la mobilité de la personne aidée
- Les enjeux d'un accompagnement
- Les déplacements naturels permettant de se mouvoir
- Analyse des postes du travail
- Analyser la situation d'un accompagnement
- Les aides techniques au regard des situations d'accompagnement

Le + ED5

- ◆ Enregistré en qualité IPRP
- ◆ Équipe pédagogique spécifique : Infirmier, Aide-soignant, Ambulancier, Ergothérapeute...
- ◆ Pré-diagnostic avec plan d'actions en Santé & Sécurité au Travail : Offert
- ◆ Formations personnalisées adaptées aux besoins des entreprises

Nous contacter

 65 Rue du Moulin Vedel
30900 Nîmes

 04 11 94 00 50

 www.ed5.fr  contact@ed5.fr **ED5 S.A.S** au capital de 7470€



Siren : 905 195 426

NDA : Enregistrée sous le numéro 76300493030.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.